

Nations Unies
ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE

DIX-HUITIÈME SESSION

Documents officiels



PREMIÈRE COMMISSION, 1330^e
SÉANCE

Mercredi 6 novembre 1963,
à 15 h 10

NEW YORK

SOMMAIRE

	Page
<i>Point 26 de l'ordre du jour:</i>	
<i>Question du désarmement général et complet:</i>	
<i>rapport de la Conférence du Comité des dix-</i>	
<i>huit puissances sur le désarmement (suite)</i>	
<i>Discussion générale (fin) et examen du pro-</i>	
<i>jet de résolution A/C.1/L.328 (suite). . .</i>	105

Président: M. C. W. A. SCHURMANN
(Pays-Bas).

POINT 26 DE L'ORDRE DU JOUR

Question du désarmement général et complet: rapport de la Conférence du Comité des dix-huit puissances sur le désarmement (A/5408-DC/207, A/5488-DC/208, A/C.1/891 et Corr.1, A/C.1/L.328) [suite]

DISCUSSION GÉNÉRALE (fin) ET EXAMEN
DU PROJET DE RÉSOLUTION A/C.1/L.328 (suite)

1. M. BUDO (Albanie) constate avec regret qu'on n'a fait aucun progrès réel vers le désarmement général et complet en raison des obstacles soulevés par les puissances impérialistes, tels que l'exigence d'un contrôle des armements sans désarmement ou d'un règlement préalable de certaines questions politiques. Ces pays prouvent par là qu'ils sont opposés au désarmement, notamment à l'interdiction et à l'élimination des armes nucléaires et thermonucléaires. Tout en faisant croire à une détente internationale qu'aurait provoquée la conclusion du Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau, signé à Moscou le 5 août 1963, les Etats-Unis et leurs alliés de l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord poursuivent d'autant plus activement la course aux armements qu'ils croient avoir réussi à endormir la vigilance des peuples. Il convient donc de souligner que même dans ce sens le traité de Moscou est dangereux. En fait, la prétendue stratégie de paix du Gouvernement des Etats-Unis vise à l'hégémonie mondiale; et, pour mettre en œuvre cette politique dangereuse, ce pays a constitué avec ses alliés des blocs militaires agressifs tels que l'OTAN et il intensifie sans cesse ses préparatifs de guerre. Les Etats-Unis ont ainsi créé des foyers de guerre en maints endroits, notamment en Europe, où ils sont en train d'équiper d'armes nucléaires les militaristes revanchards de l'Allemagne occidentale; et la constitution d'une force nucléaire multilatérale vise au même but. Ils ont établi également un vaste réseau de bases militaires, en particulier autour des pays socialistes, contre lesquels ils ne cessent de commettre des actes hostiles. Cette politique agressive s'est manifestée non seulement à l'égard de la République populaire de Chine et de Cuba, mais également au Congo, dans le Proche-Orient, au Laos et ailleurs.

2. Le fait que les Etats-Unis s'opposent à l'admission de la République populaire de Chine à l'ONU témoigne

également de la politique d'obstruction que les Etats-Unis poursuivent à l'égard du problème du désarmement. Il est en effet inconcevable que l'on puisse résoudre ce problème sans la participation de la République populaire de Chine, dont le gouvernement a d'ailleurs présenté d'importantes propositions concernant le désarmement. Il ne faut pas oublier non plus que ce même gouvernement a déclaré qu'il ne reconnaîtrait aucun accord international à l'élaboration duquel il n'aurait pas participé et qui ne porterait pas sa signature.

3. L'ONU ayant pour tâche essentielle de préserver la paix, elle doit prendre des mesures efficaces pour régler la question du désarmement général, éliminer les armes nucléaires, interdire tous les essais et conjurer le danger d'une guerre nucléaire. Fidèle à sa politique de paix, l'Albanie continuera, comme par le passé, à appuyer toute proposition constructive présentée à cette fin. En ce qui concerne les mesures connexes, elle est en faveur de la création de zones dénucléarisées dans diverses régions du monde, notamment dans les Balkans et l'Adriatique. Quant à la question de la dénucléarisation de l'Amérique latine, la délégation albanaise appuie fermement la position adoptée à cet égard par le Gouvernement cubain, telle qu'elle a été exposée devant l'Assemblée générale le 7 octobre 1963 (1231^{ème} séance plénière).

4. M. ROSSIDES (Chypre) rend hommage aux membres du Comité des dix-huit puissances, notamment aux pays non alignés, dont les efforts ont facilité dans une large mesure la conclusion du traité d'interdiction partielle; en créant un climat de détente, ce traité a permis en outre l'adoption d'autres mesures importantes. Il constate que les propositions de compromis présentées respectivement par l'Union soviétique et par les Etats-Unis au sujet, d'une part, du maintien d'une force nucléaire limitée pendant tout le processus du désarmement et, d'autre part, de la conversion des matières fissiles à des fins pacifiques à des taux différents pour l'URSS et les Etats-Unis devraient contribuer à réduire les divergences existant entre les parties en ce qui concerne l'équilibre des forces et devraient favoriser l'arrêt de la course aux armements. Il espère que le Comité des dix-huit puissances examinera attentivement ces suggestions.

5. Parmi les mesures connexes qui pourraient précéder la mise en œuvre de la première étape du désarmement, il faudrait envisager tout d'abord, comme l'a suggéré le représentant de la Suède, d'arrêter la production des armements et de geler les niveaux existants d'armements. Loin de renforcer la sécurité des pays, la course aux armements dans le contexte actuel des armements nucléaires est une étonnante manifestation d'illogisme qui ne peut aboutir qu'à l'anéantissement nucléaire. L'Assemblée générale devrait user de son influence pour mettre un terme à cette course aux armements si l'on ne veut pas que le désarmement général et complet devienne un

simple cliché dépourvu de signification. En outre, pour combler l'écart croissant qui existe entre les pays développés et les pays sous-développés, il faut disposer de vastes ressources, qui sont actuellement gaspillées à fabriquer des armes. Or, ce problème peut être résolu dès maintenant, sans attendre la conclusion d'un accord sur le désarmement proprement dit; il suffit en effet de mettre fin à la production des armes et aux dépenses d'ordre militaire pour que ces ressources soient aussitôt libérées. La question de l'équilibre des forces à maintenir devrait pouvoir être réglée si les parties veulent vraiment parvenir à un accord.

6. Deux autres mesures connexes méritent de retenir l'attention: la prévention d'une attaque par surprise et la limitation de la diffusion des armes nucléaires. M. Rossides espère que le Comité des dix-huit puissances examinera à cet égard les propositions de la onzième Conférence de Pugwash sur les questions scientifiques et les problèmes internationaux concernant, d'une part, la création de postes d'observation en Europe centrale et l'échange d'observateurs militaires entre les parties et, d'autre part, le transfert des matières fissiles par l'intermédiaire de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

7. Le Comité des dix-huit puissances devrait également examiner sans tarder la question de l'établissement de l'organisation internationale de désarmement que les plans des Etats-Unis et de l'Union soviétique prévoient tous deux. Il n'est pas nécessaire d'attendre la conclusion d'un traité de désarmement pour créer cette organisation, qui pourrait devenir une institution spécialisée. Elle pourrait vérifier l'application de certaines des mesures partielles de désarmement, acquérir de l'expérience en ce qui concerne les problèmes du contrôle et de l'inspection et, éventuellement, s'occuper de la question des essais souterrains.

8. Il est une autre question importante dont le Comité des dix-huit puissances devrait s'occuper sans délai: celle des mesures à prendre pour assurer la sécurité des Etats. Il est en effet indispensable de renforcer la sécurité collective afin de créer le climat de confiance sans lequel il ne peut y avoir d'accord sur le désarmement. A cet égard, il est réconfortant de constater que de nombreuses délégations ont insisté sur ce point et que la Fédération mondiale des anciens combattants lors de sa dixième assemblée générale, tenue à Copenhague en mai 1963, ainsi que la onzième Conférence de Pugwash, tenue à Dubrovnik en septembre 1963, ont également souligné cette nécessité. Il faudra donc envisager d'étendre les fonctions de l'ONU concernant le maintien de la paix et de créer une force de paix dans le cadre de l'Organisation. M. Rossides aurait préféré que cette question soit mentionnée au paragraphe 2 du dispositif du projet de résolution A/C.1/L.328; il aurait voulu également que, dans le préambule, on fasse état du climat de détente actuel. Cependant, il votera pour le projet de résolution.

9. M. AL-RASHID (Koweït) exprime le désir de son pays de contribuer à créer une atmosphère propice à un rapprochement entre les grandes puissances. Le Koweït est d'avis qu'il faut détruire toutes les armes nucléaires et thermonucléaires, que le désarmement général et complet est l'objectif ultime à la réalisation duquel doivent concourir tous les Etats Membres et qu'il ne saurait avoir de portée réelle sans un mécanisme complet et raisonnable de contrôle et

d'inspection acceptable pour toutes les parties intéressées. Tous ces objectifs ne pourront être atteints d'un seul coup de baguette magique, mais le traité d'interdiction partielle montre néanmoins que la situation évolue dans la bonne direction. Il faut poursuivre dans cette voie pas à pas en négociant au fur et à mesure les points qui donnent lieu à controverse. A cet égard, les déclarations faites à l'Assemblée générale par le Président des Etats-Unis, M. Kennedy (1209ème séance plénière), et par le Ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique, M. Gromyko (1208ème séance plénière), sont encourageantes, car elles montrent que les deux grandes puissances ont le désir sincère de négocier et qu'elles sont convaincues des conséquences catastrophiques d'une course accélérée aux armements. Le Koweït se réjouit des mesures déjà adoptées et espère qu'elles permettront aux négociations sur le désarmement de se poursuivre dans une atmosphère de confiance accrue. Il semble réaliste d'aborder pour commencer ce qu'on a appelé les mesures connexes. Une autre méthode consiste à organiser de temps à autre des réunions au sommet pour résoudre les points en litige. A ce propos, M. Al-Rashid appuie sans réserve le projet de réunir en 1964 le Comité des dix-huit puissances à l'échelon le plus élevé: ce serait un moyen d'imprimer un nouvel élan à cet organisme, pour autant que cette conférence ait été soigneusement préparée.

10. Enfin, il souligne le rôle important que les pays non alignés ont joué au sein du Comité des dix-huit puissances, même si les grandes puissances ont eu tendance à les reléguer à l'arrière-plan. Pour donner aux prochains travaux du Comité un regain de vitalité, il conviendrait soit de changer la procédure actuelle, soit de porter de 18 à 25 le nombre de ses membres, de façon à assurer une meilleure représentation de l'opinion publique mondiale. Pour sa part, le Koweït n'épargnera aucun effort en vue d'apporter une contribution constructive à la cause de la paix universelle, à la préservation de laquelle l'Organisation des Nations Unies a pour tâche de veiller.

11. M. CARVALHO SILOS (Brésil) estime que la Commission pourrait orienter les travaux du Comité des dix-huit puissances en ce qui concerne le désarmement général et complet de façon à mettre fin à l'impasse actuelle. Un accord sur le désarmement se heurte actuellement à des difficultés de deux ordres: les premières proviennent des propositions présentées par l'Union soviétique et par les Etats-Unis, les secondes tiennent à la façon dont sont menées les négociations. Les propositions des deux gouvernements laissent à désirer sur plusieurs points; il ne suffit donc pas de tenter de les concilier, il faut aussi essayer d'en combler les lacunes, d'en corriger les défauts et offrir des solutions nouvelles.

12. Un accord satisfaisant sur le désarmement général et complet devrait comprendre trois mesures logiquement distinctes mais interdépendantes, à savoir un ensemble de mesures de désarmement échelonnées et équilibrées, un mécanisme d'inspection ou de contrôle permettant d'assurer l'exécution des mesures convenues et un système de sanctions en cas de violation de l'accord. En ce qui concerne les mesures de désarmement prévues par les propositions, nul n'y a trouvé à redire, mais la discussion a porté sur la façon de les échelonner et de les équilibrer pour ne pas donner à une puissance, au cours du processus, un avantage si éphémère soit-il sur d'autres puissances. Le fait que l'Union soviétique

ait accepté l'idée d'un "parapluie nucléaire" jusqu'à la fin de la troisième étape du désarmement constitue une très importante contribution au progrès des négociations. Néanmoins cette préoccupation d'assurer un équilibre global ne doit pas faire perdre de vue la nécessité d'arriver aussi à un désarmement régional équilibré; en effet, plusieurs régions du monde sont le théâtre de conflits potentiellement explosifs; un accord sur le désarmement n'aura de sens et n'obtiendra l'adhésion des puissances non nucléaires que s'il prévoit un désarmement régional équilibré s'intégrant dans le processus de désarmement global équilibré.

13. Pour ce qui est du mécanisme de contrôle, le Brésil serait partisan d'un système mixte et souple ne se limitant pas à des inspections territoriales mais pouvant aussi recourir à d'autres formes — inspection extra-territoriale, par satellite, voire psychologique. Ces modalités d'inspection pourraient être combinées ou utilisées séparément selon les circonstances. Les progrès extraordinaires de la technique garantissent la possibilité d'un tel système; d'ores et déjà, la notion d'inspection progressive par zone et d'"inspection par accès graduel" marque une étape importante dans la création d'un système général d'inspection.

14. Quant aux sanctions en cas de violation, les propositions soviétiques et américaines n'en font pas état; or, en l'absence d'un système efficace, la moindre violation donnera à chaque Etat la possibilité de se tenir pour libéré de ses engagements et de réarmer; une telle éventualité aurait un effet si démoralisant que le monde en arriverait à croire à l'impossibilité pratique de désarmer. Ce système de sanctions devra être gradué et prévoir des réactions proportionnées à tous les types possibles de violation. Il faudra pouvoir supprimer la violation et rétablir le *statu quo* qui la précédait ou se borner à la compenser; on devra prévoir des sanctions différentes selon qu'elles s'appliquent aux Etats, aux individus ou groupes d'individus qui auraient pu contrevenir à l'accord. Les sanctions pourraient être appliquées dans certains cas par les Etats autorisés par le traité à agir unilatéralement et, dans d'autres, par une organisation internationale; certains cas appelleraient à la fois des sanctions unilatérales et internationales. Pour les sanctions contre un Etat coupable de violation, la pratique internationale et la Charte des Nations Unies disposent déjà d'un répertoire varié de mesures politiques, économiques et militaires.

15. Passant ensuite aux difficultés résultant de la façon dont sont menées les négociations, M. Carvalho Silos estime que les méthodes employées et l'organisation des négociations sont loin d'être satisfaisantes. Il ne suffit pas de rechercher ce que les deux propositions ont en commun ou d'essayer de les rapprocher; d'autre part, la priorité n'a pastoujours été réservée aux questions qui la méritaient le plus; enfin, le Comité des dix-huit puissances n'a pas la compétence voulue pour examiner les aspects techniques de certains problèmes. Il faudrait créer à cette fin un sous-comité technique qui se pencherait sur les aspects nécessairement techniques du désarmement et ferait rapport au Comité. Il est incontestable qu'un corps de spécialistes du désarmement constitué en sous-comité consultatif technique, dont la Commission pourrait recommander la création au Comité, marquerait un grand progrès et pourrait donner des résultats positifs.

16. La délégation brésilienne au Comité des dix-huit puissances s'est déjà déclarée en faveur de l'adoption de nombre de mesures connexes et a demandé que priorité soit donnée à la question de la suspension des essais nucléaires et à celle des mesures destinées à empêcher le déclenchement d'une guerre par accident, erreur de calcul ou mauvais fonctionnement des communications; elle a aussi émis l'idée d'un pacte multilatéral de non-agression couvrant tous les Etats du monde. Elle favorisera l'adoption d'un projet de résolution recommandant au Comité des dix-huit puissances d'en étudier une série, pour autant qu'on puisse s'entendre sur les mesures à faire figurer sur cette liste. Ainsi, le Comité pourrait compléter la dénucléarisation de l'espace extra-atmosphérique en examinant la possibilité de démilitariser l'espace et de limiter à des fins pacifiques les expériences qui y seraient entreprises. Un précédent a été établi par le Traité sur l'Antarctique signé à Washington le 1er décembre 1959. Le Comité pourrait étudier également la question de la destruction complète ou partielle des stocks existants d'armes chimiques et bactériologiques ou, si les grandes puissances considèrent cette initiative comme prématurée, il pourrait examiner la question de la destruction des stocks d'armes de type classique que les progrès de la technique ont rendues désuètes. Quand on songe qu'après tant d'années de palabres pas une seule grenade n'a été enlevée des arsenaux du monde, on mesure mieux combien il importe de progresser sans délai dans cet ordre d'idée. Si modeste que soit un accord sur la destruction des armes dépassées, il exercerait un effet psychologique favorable et fournirait l'occasion de faire l'essai de techniques d'inspection. Comme le disait le Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères du Royaume-Uni devant l'Assemblée générale (1222ème séance plénière), un premier pas dans ce sens infléchirait enfin vers le bas la courbe ascendante des armements.

17. Par ailleurs, la délégation brésilienne examinera en détail le problème de la diffusion des armes nucléaires lorsque sera abordée la question de la dénucléarisation de l'Amérique latine. D'une façon générale, l'attitude du Gouvernement brésilien sur l'ensemble de la question des mesures connexes est à la fois pragmatique et souple. Les mesures mentionnées par le Brésil ne sont pas les seules que la Conférence du Comité des dix-huit puissances sur le désarmement devra examiner et la délégation brésilienne est prête à accepter la mise en discussion par priorité des mesures auxquelles les grandes puissances réserveraient bon accueil ou qui auraient de sérieuses chances de former le noyau d'un nouvel accord.

18. M. BOSSAY (Chili) estime que les petites nations comme le Chili, si limitées que soient leurs effectifs militaires et si modestes que soient leurs ambitions, ont le devoir d'exprimer leur point de vue sur une question dont dépend le sort de la civilisation et qu'elles ont la responsabilité, en tant que Membres des Nations Unies, d'apporter leur concours à l'Organisation internationale. Parallèlement à une action sur le plan international, bien des choses peuvent être accomplies à l'échelon régional. Les pays d'Amérique latine doivent avoir pour objectifs d'enrayer la course aux armements et d'équilibrer leurs budgets militaires, de dénucléariser le continent et de perfectionner leur système juridique de règlement pacifique des différends. Mais le succès de leurs efforts ne dépend

pas exclusivement d'eux; ce sont les grandes puissances qui dominent la scène et l'on est obligé de tenir compte de l'équilibre des forces. Pourtant, les progrès vertigineux de la technique entraînent une évolution rapide des concepts stratégiques et ce qu'on appelle la sécurité des grandes puissances est déjà dépassé. En fait, le risque d'une catastrophe nucléaire a augmenté les perspectives d'une paix forcée et a rendu inévitable l'acceptation du principe de coexistence entre pays de conceptions politiques, économiques ou religieuses différentes. Mais la coexistence ne saurait être passive; elle doit être active et mener au désarmement général et universel et aux nouvelles institutions qui, dans un monde désarmé, remplaceront les institutions actuellement fondées sur l'équilibre des forces.

19. La délégation chilienne se félicite des signes encourageants qui ont récemment fait leur apparition et énumère les résultats déjà obtenus, en soulignant la part qui revient au Comité des dix-huit puissances et aux petites puissances qui en font partie. Il est bon d'avoir établi une distinction entre l'étude des problèmes du désarmement sur la base des propositions de l'Union soviétique et des Etats-Unis et l'étude des mesures partielles et connexes. Dans le premier cas, il s'agit de questions de fond qu'on ne pourra résoudre qu'au prix de patients efforts; l'important est que les négociations se poursuivent. Quant aux mesures connexes, M. Bossay énumère celles qui lui semblent importantes: la création de zones dénucléarisées, la cessation des essais souterrains, l'installation réciproque de postes d'observation, la proposition des Etats-Unis tendant au transfert par les Etats-Unis et par l'Union soviétique d'une quantité d'uranium-235 à des fins pacifiques, la conclusion d'un pacte de non-agression, la limitation de ventes d'armements aux pays en voie de développement, la réduction et le démantèlement des bases militaires en territoire étranger, la création d'institutions politiques, juridiques et d'assistance technique pour faciliter la conversion à des fins pacifiques des ressources industrielles progressivement libérées par le désarmement, le renforcement de l'action des Nations Unies en vue de maintenir la paix et l'interdiction de toute propagande de guerre.

20. Il ne s'agit là que d'une liste partielle, mais pareilles mesures ne pourront être adoptées que dans un climat de confiance où grandes et petites nations auront leur rôle à jouer. Le temps est révolu où les premières pouvaient se prévaloir d'un splendide isolement et les secondes se réfugier dans une passivité résignée. Le centre de gravité du monde est désormais aux Nations Unies et non dans l'affrontement de puissances qui menacent d'anéantir le monde dans une hécatombe nucléaire. M. Bossay forme des vœux pour que les travaux du Comité des dix-huit puissances progressent plus rapidement, pour que les Nations Unies jouent un rôle important dans le processus de désarmement et pour que les groupements régionaux se décident à agir de façon plus efficace. Pour sa part, le Chili apportera tout le concours dont il est capable.

21. En tant qu'un des auteurs du projet de résolution A/C.1/L.328, dont l'adoption contribuerait à accélérer le processus de désarmement, la délégation chilienne formule l'espoir que ce texte emportera l'adhésion unanime de la Commission.

22. M. KISSELEV (République socialiste soviétique de Biélorussie) se félicite de l'amélioration survenue

dans le climat dans lequel se déroule la discussion, amélioration due à la conclusion du traité de Moscou. Encouragée par cet important progrès, l'Assemblée générale a adopté la résolution 1884 (XVIII) engageant tous les Etats à s'abstenir de placer dans l'espace extra-atmosphérique des armes de destruction massive. Toutefois, si l'on veut prévenir une guerre thermonucléaire mondiale, il est indispensable de choisir le moyen le plus radical, celui du désarmement général et complet. Cette noble tâche a été confiée à la Conférence du Comité des dix-huit puissances sur le désarmement. Après plus d'une année de discussions à Genève, les travaux du Comité sont malheureusement demeurés stériles. Comme le représentant du Brésil vient de le relever, les négociations portent encore sur les sources mêmes du problème du désarmement. D'autre part, la France refuse toujours de prendre part aux négociations du Comité des dix-huit puissances. La raison de cet insuccès est évidente; elle réside dans les divergences de vues assez nettes entre l'Union soviétique et les autres pays socialistes, d'une part, et les Etats-Unis d'Amérique et leurs partenaires occidentaux, de l'autre. Le camp socialiste et bien d'autres pays croient à la possibilité de réaliser dès à présent l'idée du désarmement; cette conviction est à la base du projet de traité de désarmement général et complet déposé par l'Union soviétique, comportant des propositions pratiques et radicales dans ce sens. Les puissances occidentales par contre font preuve d'un pessimisme dangereux qui amène à se demander si elles souhaitent effectivement le désarmement. Comme le Président du Conseil des ministres de l'Union soviétique, M. Khrouchtchev, l'a fait observer au directeur d'un journal italien en avril 1963, les principaux efforts des Etats-Unis d'Amérique et de leurs alliés de l'OTAN tendent en réalité à intensifier la course aux armements et à mettre sur pied les forces nucléaires de l'OTAN. C'est ainsi que s'explique le point mort où en sont les négociations du Comité des dix-huit puissances.

23. Le représentant de la RSS de Biélorussie souligne le danger que créent les forces multilatérales de l'OTAN dont les effectifs s'accroissent chaque année parallèlement à l'augmentation des dépenses militaires des pays membres de ce bloc militaire.

24. Le maintien de bases militaires à l'étranger et la possession d'armes nucléaires stratégiques ne font que mettre en lumière le caractère agressif et offensif de l'OTAN, dont le seul but est de porter un coup préventif aux pays socialistes.

25. Il est évident que l'existence, face à face, de deux groupements militaires puissants représente une source potentielle de conflit thermonucléaire et que le maintien de la paix dépend principalement des relations entre Etats signataires du Traité de Varsovie et les Etats parties au Traité de l'Atlantique nord. La proposition soviétique visant à conclure un pacte de non-agression entre ces deux groupes a été appuyée par de nombreux pays, mais l'attitude des puissances occidentales fait malheureusement obstacle à l'examen des nouvelles propositions pacifiques de l'Union soviétique.

26. Une nouvelle stratégie militaire de l'OTAN consiste à équiper les navires marchands de fusées Polaris de manière à constituer une flotte nucléaire multilatérale. Ce plan a l'appui chaleureux de la République fédérale d'Allemagne, qui se propose de financer de 35 à 40 p. 100 des dépenses qu'il nécessitera et qui sont

évaluées à 5 milliards de dollars. Le journal londonien *The Times* a signalé le 1er juin 1963 que le coût annuel du maintien d'une flotte de surface composée de vaisseaux porteurs de fusées serait de 400 millions de dollars. Dans les plans de création des forces nucléaires de l'OTAN, dont l'élaboration a été poussée très avant, l'Allemagne occidentale jouera un rôle de premier plan. Comme l'a indiqué à juste titre le journal anglais *Daily Mail*, l'Allemagne occidentale deviendra une puissance nucléaire en se camouflant derrière l'OTAN. Le peuple de Biélorussie sait par expérience qu'il ne pourra y avoir de paix tant que les germes du militarisme et de l'esprit de revanche, avant tout en Allemagne occidentale, n'auront pas été extirpés. Le jeu dangereux mené par la France avec les revanchards de l'Allemagne occidentale n'est pas fait pour freiner la course aux armements en Europe et encore moins dans le monde. La France a répondu au traité historique de Moscou par la construction d'un polygone destiné aux essais nucléaires à Tahiti, ce qui présente un danger de contamination radio-active pour les habitants de dizaines de pays.

27. Les puissances occidentales n'ont pas modifié leur attitude à l'égard du problème de désarmement en dépit des nombreuses mesures constructives proposées par l'URSS. M. Kisselev appelle notamment l'attention sur le fait que l'Union soviétique a accepté qu'une quantité strictement limitée de fusées et d'ogives nucléaires reste à la disposition de l'URSS et des Etats-Unis d'Amérique sur leurs territoires respectifs jusqu'à la fin de la troisième étape du désarmement. Ce n'est pas par hasard que le représentant de la Suède a souligné l'importance primordiale de cette concession. Elle témoigne en effet d'un souci sincère de faire démarrer les négociations sur le désarmement et d'accepter des compromis au nom des intérêts supérieurs de l'humanité. Malheureusement, il est difficile de sortir de l'impasse du fait que l'Occident veut, comme par le passé, que les compromis demeurent unilatéraux.

28. La deuxième initiative importante de l'Union soviétique, qui a reçu l'appui d'un grand nombre de délégations, est la proposition tendant à convoquer dans la première moitié de 1964 une conférence des chefs de gouvernement des Etats membres du Comité des dix-huit puissances. Il faut espérer que, le moment venu, une décision favorable interviendra en faveur de cette proposition.

29. On sait que le contrôle des armements constitue le pivot de toutes les propositions occidentales sur le désarmement. En réalité, ce que veulent les pays occidentaux, c'est l'organisation d'un contrôle sans désarmement. Il va sans dire que de telles propositions ne peuvent servir de base à des négociations et qu'il faut concentrer les efforts sur une lutte active visant à prévenir la guerre. Les pays socialistes sont pour l'adoption de mesures qui puissent détendre l'atmosphère, comme la conclusion d'un pacte de non-agression entre les pays membres de l'OTAN et les pays signataires du Traité de Varsovie, la renonciation à l'utilisation des territoires étrangers pour l'établissement de bases militaires, la création de zones dénucléarisées en Europe et dans d'autres parties du monde, la réduction des budgets militaires, l'accord sur la non-diffusion des armes nucléaires; malheureusement ces propositions n'ont pas été acceptées par les pays occidentaux.

30. Pour réaliser dans la pratique le désarmement général et complet, il faut créer des conditions favo-

rables et liquider les points de friction les plus dangereux constituant une menace de conflit nucléaire. Tout d'abord, la question allemande doit être résolue. Comme l'a souligné M. Khrouchtchev à Berlin, le 16 janvier 1963, aussi longtemps qu'un traité de paix allemand n'aura pas été signé, on ne pourra escompter de progrès sérieux vers la réalisation d'un accord sur le désarmement. Le chef du Gouvernement soviétique a dépeint avec éloquence les résultats effroyables qu'aurait une guerre nucléaire et qui se feraient sentir pendant de nombreuses générations. Or la tâche principale de l'ONU est de prévenir un tel désastre par la réalisation du désarmement général et complet, qui présentera pour l'humanité des bienfaits sans nombre. Pour sa part, le Gouvernement biélorusse est prêt à signer dès à présent un traité de désarmement général et complet qui assure une paix durable. Etant donné que le désarmement général et complet ne pourra se faire que dans un climat de coexistence pacifique, la délégation biélorusse espère qu'en 1964 des progrès seront réalisés vers une meilleure coopération entre l'Orient et l'Occident en matière de désarmement.

31. Les propositions tendant à créer des zones dénucléarisées en Europe et ailleurs bénéficient d'un large appui et il est inquiétant de voir que les pays occidentaux conservent une position négative sur ce point. Le représentant des Etats-Unis a dit purement et simplement que les zones dénucléarisées rompraient l'équilibre militaire. Il faut espérer que les appels pressants de l'humanité à la raison et au réalisme obligeront enfin les gouvernements des pays occidentaux à consentir au désarmement. Il est indispensable de concentrer tous les efforts sur la solution du problème principal de notre siècle, celui du désarmement général et complet.

32. M. NOVIKOV (Union des Républiques socialistes soviétiques), exerçant son droit de réponse, s'élève contre la déclaration faite à la 1322ème séance par le représentant des Etats-Unis au sujet de l'Union soviétique et de la Pologne. Alors que la délégation soviétique, tenant compte de l'appel lancé par de nombreux membres, s'abstenait de toute polémique afin de ne pas porter préjudice à l'"esprit de Moscou", le représentant des Etats-Unis, désireux de justifier la création de la force nucléaire multilatérale de l'OTAN, a pris la défense des revanchards et des militaristes de l'Allemagne occidentale, prétendant que les faits étaient de son côté, mais s'abstenant de les étayer par des preuves.

33. Il convient donc de rétablir les faits: en 1945, les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Union soviétique se sont solennellement engagés à faire en sorte que le militarisme et le nazisme allemands soient éliminés et que les mesures nécessaires soient prises pour que l'Allemagne ne puisse plus jamais menacer ses voisins et la paix du monde. Or, on constate maintenant que l'Allemagne occidentale a été transformée en un camp militaire équipé d'engins balistiques et d'armes nucléaires. La Bundeswehr, avec ses 415 000 hommes, est l'une des armées les plus puissantes d'Europe et, au début de 1963, le Gouvernement de Bonn a annoncé qu'il serait disposé à porter ses effectifs à 750 000 hommes. En 1962, le budget militaire de l'Allemagne occidentale s'élevait à 15 milliards de marks et selon des données officielles, mais incomplètes, elle a dépensé à des fins militaires pendant les huit dernières années autant que Hitler avait dépensé entre 1933 et le début de la seconde guerre mondiale. Il apparaît maintenant que

la Bundeswehr commence à se sentir à l'étroit dans le cadre de l'OTAN et le nouveau Ministre de la défense de la République fédérale a annoncé qu'à partir de 1964 son pays ne comptait plus soumettre toute son armée au commandement de l'OTAN. Des forces territoriales qui pourraient atteindre 2 millions d'hommes en 1966 dépendront uniquement du gouvernement de Bonn. D'autre part, à l'état-major général de l'OTAN, où 14 pays sont représentés, un poste sur huit est occupé par un Allemand de l'Ouest.

34. Le représentant des Etats-Unis a dit que la République fédérale d'Allemagne s'était engagée à ne pas fabriquer d'armes nucléaires, bactériologiques ou chimiques. A cet égard, il est à noter que, dans la déclaration qu'il a faite à Londres le 3 octobre 1954, le chancelier Adenauer s'est borné à indiquer que la République fédérale ne les fabriquerait pas "sur son propre territoire". Les accords de Londres et de Paris en 1954, qui modifiaient le Traité de Bruxelles du 17 mars 1948, ont simplement enregistré cette déclaration et, par conséquent, ils n'empêchent pas la République fédérale d'importer des armes nucléaires ou d'en fabriquer sur le territoire ou par l'intermédiaire d'autres Etats. A ce sujet, il convient de rappeler qu'en vertu du traité franco-allemand de coopération militaire de janvier 1963 un accord a été conclu en septembre 1963 entre le Commissariat français à l'énergie atomique et la Siemens-Schuckertwerke pour la construction en commun de puissants réacteurs nucléaires. L'objet de cette collaboration est la production de plutonium, qui est l'une des matières de base pour la fabrication des armes nucléaires.

35. D'ailleurs, les accords de 1954 ont été révisés chaque année pour augmenter progressivement la capacité de l'Allemagne occidentale de fabriquer les armements les plus modernes. C'est ainsi que, successivement, l'Allemagne occidentale a été mise en mesure de fabriquer des fusées antichars à portée réduite et des fusées sol-air et air-air. De plus, en 1960, la Bundeswehr a obtenu des fusées Honest John et Matador, susceptibles d'être munies d'ogives nucléaires. Quelque temps après, on lui a fourni des fusées Sergeant et Pershing, ainsi que des fusées Mace d'une portée de plus de 1 000 kilomètres. En 1961 et 1962, l'Union de l'Europe occidentale a approuvé une modification partielle des restrictions concernant la composition de la flotte de l'Allemagne occidentale et ce pays a été autorisé à construire plusieurs navires de guerre, y compris des sous-marins de 1 000 tonnes. Enfin, l'organe chargé du contrôle des restrictions à la production des armements de l'Allemagne occidentale, par l'Union d'Europe occidentale, ne s'est pas acquitté de son mandat. Ainsi, même les limitations insuffisantes établies en 1954 ont disparu les unes après les autres pour satisfaire les exigences sans cesse croissantes des militaristes de la République fédérale d'Allemagne.

36. Mais ce sont les visées nucléaires de ce pays qui constituent l'aspect le plus alarmant de la situation actuelle. En février 1958, le général Norstad, alors commandant suprême des forces alliées de l'OTAN en Europe, a déclaré qu'il était absolument indispensable de mettre à la disposition de l'Allemagne occidentale des armes nucléaires tactiques. Peu après, à l'issue d'un débat au Bundestag, le gouvernement Adenauer a obtenu l'appui de la majorité concernant les propositions tendant à équiper l'armée allemande d'armes nucléaires. Depuis lors, pas un mois ne s'écoule sans que l'un des dirigeants de la République fédérale

formule des exigences en matière d'armements nucléaires. Déjà, des unités de la Bundeswehr disposent de véhicules d'armes nucléaires tactiques. Les cadres militaires allemands sont en grande partie formés par les Américains, qui les initient aux techniques de la guerre atomique. Mais les dirigeants de l'Allemagne occidentale prétendent également disposer d'armes nucléaires stratégiques et les puissances occidentales envisagent de leur donner satisfaction, puisqu'elles ont créé à cette fin une force nucléaire multilatérale. Les assurances données à cet égard par le représentant des Etats-Unis sont démenties par les faits.

37. Si l'Allemagne occidentale est disposée à verser 40 p. 100 du coût total — soit 4 milliards de dollars — pour créer la flotte nucléaire multilatérale de l'OTAN, c'est parce qu'elle s'assure ainsi un tiers des postes de commandement. Tout récemment, le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. Dean Rusk, a déclaré à Francfort que les puissances non nucléaires pourraient participer à la propriété, à la dotation d'effectifs et au contrôle d'importantes forces nucléaires au même titre que les puissances nucléaires. Comme l'a souligné M. Khrouchtchev, la création de la force nucléaire multilatérale de l'OTAN accroîtra inévitablement le danger d'une guerre thermonucléaire, car, quelles que soient les raisons invoquées, cette mesure donnera à l'Allemagne occidentale — puissance agressive et assoiffée de revanche — accès à l'arme nucléaire.

38. Le fait que Bonn a des objectifs de revanche est indéniable. Le gouvernement fédéral — en particulier les Ministères de la défense et de l'intérieur, qui sont aux mains de fascistes et d'anciens SS — ne cesse de porter des coups aux forces progressistes et aux institutions démocratiques du pays. Il ne reconnaît pas les frontières actuelles et veut modifier la carte politique de l'Europe. Même lors de la signature du traité de Moscou, qui, pour les autres pays, représentait un espoir d'amélioration des relations internationales, le Gouvernement de l'Allemagne occidentale a laissé entendre qu'il avait le droit d'agir au nom du territoire qui constituait le Reich allemand en 1937. Depuis longtemps déjà, ce gouvernement a montré qu'il était ennemi de la paix et du désarmement. Il s'est opposé successivement à la proposition concernant le retrait ou la réduction des forces armées étrangères en Europe centrale, à la conclusion d'un pacte de non-agression entre les membres de l'OTAN et les membres de l'Organisation du Pacte de Varsovie et à la proposition de créer une zone dénucléarisée en Europe centrale. Mais lorsqu'il s'agit de mesures tendant à accroître la tension, lorsqu'il s'agit de créer une force "multilatérale" ou "multinationale" de l'OTAN qui lui permettrait d'avoir accès à l'arme nucléaire, le gouvernement de la République fédérale est le premier à marquer son appui.

39. L'histoire montre que le militarisme allemand a toujours utilisé les concessions comme point de départ pour formuler de nouvelles exigences sans cesse accrues. Faut-il souligner combien serait plus grand le danger d'un conflit en Europe et dans le monde entier si l'arme la plus terrible qui ait jamais été inventée se trouvait aux mains des revanchards de l'Allemagne occidentale? En février 1963, le Gouvernement soviétique a déclaré que, quel que soit le moyen par lequel l'arme nucléaire serait mise à la disposition de la Bundeswehr, il considérerait cette action comme une menace directe à ses intérêts vitaux et serait obligé de prendre immédiatement les mesures nécessaires.

40. En terminant, M. Novikov souligne que son intervention n'a nullement pour objet d'accroître la tension, mais de montrer que, malgré les déclarations de certains, l'attitude de l'Allemagne occidentale et la possibilité qu'elle dispose de l'arme nucléaire créent un danger grave et réel.

41. M. STELLE (Etats-Unis d'Amérique) déplore les accusations violentes et injustifiées que la délégation soviétique et les autres délégations communistes ont portées contre la politique de la République fédérale d'Allemagne. La délégation des Etats-Unis a déjà montré combien elles sont dénuées de fondement. Il espère que ces délégations ne persisteront pas à entraver les travaux constructifs de la Commission par la répétition continuelle de ces attaques et que l'on pourra conserver le ton de modération qui a caractérisé les récentes discussions et qui a certainement facilité la tâche de la Commission.

42. M. DORIN (France) regrette que le représentant de l'Union soviétique ait cru devoir mettre la France en cause au sujet du traité d'amitié franco-allemand. La délégation française se réserve le droit de répondre en temps opportun à ces allégations.

43. M. NOVIKOV (Union des Républiques socialistes soviétiques), répondant à l'intervention faite à la 1327ème séance par le représentant du Royaume-Uni,

donne lecture d'une communication reçue de Moscou au sujet des événements qui se sont produits le 4 novembre 1963 sur la route reliant Berlin au territoire de l'Allemagne occidentale. Cette note indique sans équivoque que le convoi américain a refusé de laisser le personnel du poste de contrôle soviétique procéder à la vérification habituelle. A la réunion des commandants en chef des puissances alliées, le 29 juin 1945, il avait en effet été bien précisé que les services de la sécurité, de l'intendance et de la circulation sur les routes en question seraient confiés aux troupes soviétiques. Au surplus, lorsque finalement les militaires américains ont rempli les formalités requises, le convoi a poursuivi sa route. On voit ainsi combien les faits ont été déformés par la presse américaine.

44. M. STELLE (Etats-Unis d'Amérique) signale que, dans des notes identiques remises à Moscou le 6 novembre 1963, les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la France ont rendu publics les faits en question en invitant l'Union soviétique à mettre fin à sa politique de harcèlement des convois militaires se rendant à Berlin. Les notes ont été mises à la disposition de tous les membres de la Commission, qui peuvent en prendre connaissance. Il ne fait aucun doute que l'accumulation de tels incidents ne contribue pas à la bonne marche des travaux sur le désarmement.

La séance est levée à 18 h 25.